

CPQ: CAP SUR LA CRÉATION DE RICHESSE

À 35 ans, Michel Kelly-Gagnon est un fervent défenseur de la philosophie libérale classique – au sens économique du terme. Libre marché, libre circulation des biens et des personnes, fiscalité concurrentielle, interventions gouvernementales limitées, telles sont les valeurs qu'il entend défendre et communiquer au cours de son mandat. « Les syndicats défendent leurs valeurs, pourquoi serions-nous timides et timorés pour exprimer les nôtres ? », dit-il.



Michel Kelly-Gagnon

LA PRIORITÉ DE MICHEL KELLY-GAGNON : AMÉLIORER LE CLIMAT D'AFFAIRES AU QUÉBEC

Michel Kelly-Gagnon n'aurait jamais pensé quitter son emploi aussi rapidement. Grand patron de l'Institut économique de Montréal depuis six ans, il adorait son boulot et n'avait aucune intention de sauter la clôture. Même après qu'un chasseur de têtes l'ait contacté, en janvier dernier, pour lui indiquer que le Conseil du patronat du Québec (CPQ) se cherchait un nouveau président, il demeurait hésitant. Jusqu'à ce qu'il rencontre les membres du comité de direction du CPQ. « J'ai senti un désir de changement ; ça m'a plu », raconte celui qui occupe les fonctions de président depuis le 3 avril.



Il était pourtant convaincu qu'on ne le rappellerait pas. Au début du processus de sélection, il avait opté pour la transparence, exprimant aux membres du comité ses convictions profondes sur les bienfaits de la liberté économique. « À ma grande surprise, ils ont aimé ça ! »

Depuis qu'il a pris les rênes du CPQ, Michel Kelly-Gagnon s'emploie à resserrer les liens qui unissent l'organisme patronal à ses membres. Le mot d'ordre : écoute et action. « Le CPQ est unique en son genre. C'est le seul organisme patronal au Québec qui regroupe près de 70 associations sectorielles et plusieurs des grandes entreprises totalisant les deux tiers de toute la main-d'œuvre québécoise », lance-t-il avec fierté. Cela lui confère une influence considérable, à tel point que le CPQ est devenu le haut-parleur naturel des décideurs économiques du Québec. Selon un sondage Léger Marketing mené en juin dernier auprès des gens d'affaires québécois, le CPQ est perçu comme étant l'association d'affaires de loin la plus importante au Québec.

Les forces du CPQ, Michel Kelly-Gagnon en parle avec passion. Il reconnaît que Ghislain Dufour, père spirituel de l'organisme, et Gilles Taillon, qui l'a incarné avec brio au cours de la dernière décennie, ont laissé un héritage remarquable auquel

il entend rendre hommage en donnant à l'organisme un souffle nouveau et une influence incomparable.

POUR UN QUÉBEC PLUS DYNAMIQUE

« Le Québec d'aujourd'hui a besoin comme jamais d'une voix patronale forte », de souligner son président. Un de ses grands défis sera d'inciter le gouvernement à assouplir l'environnement de travail et à revoir la fiscalité pour rendre le Québec plus compétitif. La réglementation en matière de travail est, selon lui, beaucoup trop lourde et favorable à la partie syndicale. Au cours des trente dernières années, toutes les lois adoptées, à l'exception de l'amendement à l'article 45 du Code du travail qui favorise la sous-traitance, semblent favoriser les milieux syndicaux. Résultat : le Québec est la proie d'une machine bureaucratique étouffante qui gêne la création d'emplois, nuit à l'innovation et décourage la création d'entreprises. « Nous sommes devenus en outre la société la plus syndiquée en Amérique du Nord et à ce que je sache, on n'a jamais voté pour ça », dit-il, sourire en coin.

Pour rétablir « l'équilibre », Michel Kelly-Gagnon entend miser sur le bon sens des Québécois. Le temps de l'État paternaliste tire à sa fin et à force de vulgariser les tenants et aboutissants des enjeux économiques et de faire valoir les arguments sensés de la création de richesse, le public s'ouvre les yeux et intervient de plus en plus, en particulier les familles de la classe moyenne qui travaillent fort, paient des impôts et veulent voir le Québec s'enrichir davantage. Les gouvernements n'auront d'autre choix que d'en prendre acte et d'agir en conséquence.

UN CPQ RENOUVELÉ

L'autre défi du président sera de diversifier le membership. Michel Kelly-Gagnon veut que le CPQ profite de l'input de la génération des 35-45 ans, trop peu présente dans l'organisation. Il ne s'agit pas pour autant de tourner le dos aux plus vieux, au contraire, mais de mieux équilibrer la représentation des générations au sein des instances du CPQ. Actuellement, les piliers du CPQ proviennent du secteur des mines, des pâtes et papiers, et du secteur manufacturier. En ciblant les plus jeunes, le CPQ espère s'ouvrir aux nouvelles industries, comme le multimédia, Internet et les jeux vidéo.

LES DOSSIERS CHAUDS

En plus de donner un nouveau souffle au CPQ, Michel Kelly-Gagnon devra promouvoir simultanément plusieurs dossiers. Heureusement, il ne sera pas tout seul à aller au front. Deux de ses lieutenants sont à ses côtés pour le seconder. Diane Bellemare, économiste et première vice-présidente, sera particulièrement occupée à piloter les dossiers touchant la fiscalité des entreprises, les régimes de retraite, l'emploi et l'équité salariale. Quant à Robert Borduas, vice-président, Santé et Sécurité et Relations du travail, il en aura plein les bras avec la CSST, qui veut revoir la méthode de financement des dépenses non imputées à des dossiers d'employeurs.



Diane Bellemare

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

C'est depuis longtemps le cheval de bataille du CPQ. Et Diane Bellemare ne lâchera pas les rênes facilement ! Parmi la population, dit-elle, la perception est que le Québec est un quasi-paradis fiscal pour les entreprises. Il est vrai que le taux d'imposition des bénéfices est relativement faible. Mais la fiscalité des entreprises ne se résume pas à l'impôt sur les profits. Si l'on additionne toutes les taxes et impôts (taxe sur la masse salariale, fonds des services de santé et taxe sur le capital), le fardeau fiscal des entreprises québécoises est l'un des plus élevés au Canada.

À l'ère de la mondialisation, estime l'économiste, la fiscalité est un enjeu majeur. Le CPQ cible particulièrement la taxe sur le capital, qu'il voudrait bien voir abolie complètement. « C'est un frein à l'investissement », dit Mme Bellemare. Même si son mandat est d'abord de défendre les intérêts des entreprises, le CPQ entend continuer la tradition de l'élargir à ceux des individus, particulièrement de la classe moyenne. Ainsi, on pourrait voir dans les prochains mois quelques interventions publiques en faveur d'un allègement de la facture fiscale des particuliers, une préoccupation importante du nouveau président.



UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

les municipalités :
une **FORCE ÉCONOMIQUE**
incontournable

Chaque année, elles injectent plus de 10 milliards de dollars dans l'économie québécoise au bénéfice d'une plus grande richesse collective et d'un développement régional durable.

consultez notre site web :
www.umq.qc.ca



Robert Borduas

RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Le gouvernement du Québec a déposé au printemps un projet de loi sur le financement et la gouvernance des régimes de retraite dans le but de sécuriser davantage les revenus de retraite des employés. Bien que le CPQ considère louables les objectifs poursuivis dans ce projet de loi, il soutient que, si elles sont adoptées, ces propositions augmenteront considérablement la facture de ces régimes. « Ça risque de sonner le glas des régimes à prestations déterminées », croit Diane Bellemare.

COORDONNÉES À RETENIR

Conseil du patronat du Québec

1010, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 510
Montréal (Québec)
H3A 2R7

Téléphone : 514 288-5161
En région : 1 877 288-5161
Télécopieur : 514 288-5165

info@cpq.qc.ca
www.cpq.qc.ca

CSST : GRANDES DÉCISIONS EN VUE

La CSST a déposé en décembre une série de propositions dans le but de revoir, notamment, la méthode de financement des dépenses non imputées à des dossiers d'employeurs. C'est un dossier technique, à première vue, mais dont l'enjeu, très tangible, implique des centaines de millions de dollars en coûts à répartir entre les entreprises. « Nous avons organisé une série de consultations grandement appréciées et sommes présentement à colliger les nombreux commentaires qui nous permettront de proposer une solution satisfaisante », dit Robert Borduas, qui dirige l'équipe du CPQ affectée aux enjeux de santé et sécurité au travail.

Le CPQ est un interlocuteur patronal privilégié auprès de la CSST. M. Kelly-Gagnon siège au conseil d'administration. De plus, le CPQ s'occupe de la formation des membres issus des associations d'employeurs à la Commission des lésions professionnelles.

Conception, réalisation et publicité

 JACQUES BOISVERT
COMMUNICATIONS INC.

Téléphone : 450 446-2006
Sans frais : 1 866 446-3185
info@jacquesboisvert.com

QUAND LES PATRONS PENSENT VERT

Si vous croyez que les entreprises se préoccupent peu de l'environnement, le président du Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ), Michael Cloghesy, a un message pour vous : « On ne défend pas les pollueurs ! »



Michael Cloghesy, président du CPEQ

Le CPEQ a été créé en 1992 par le Conseil du patronat du Québec (CPQ), afin de permettre aux entreprises de se défendre sur la place publique avec une seule voix. Il faut savoir qu'à cette époque, les médias ciblaient fréquemment les entreprises quant à leurs performances environnementales. « Il fallait faire valoir les intérêts des entreprises en matière d'environnement », explique Michael Cloghesy, qui dirige l'organisme depuis le début.

Le CPEQ occupe une position unique dans le milieu des organisations patronales tant au Québec qu'au Canada. Car bien qu'il représente la plupart des secteurs économiques, il ne se préoccupe que d'environnement. Sa mission première ? Promouvoir auprès de tous les paliers de gouvernement les intérêts de ses 180 membres en matière d'environnement. L'organisme offre aussi à ses membres plusieurs services dont des cours de formation en environnement, un bulletin de nouvelles mensuel et un site Internet regroupant plusieurs informations d'intérêt.

Depuis ses débuts, le CPEQ a créé des liens importants et constructifs avec tous les niveaux de gouvernement dans le but d'assurer un encadrement législatif et réglementaire qui tient compte des objectifs environnementaux autant qu'économiques qui sont nécessaires au bien-être de la société.

Quant au dossier des changements climatiques, le CPEQ est loin d'être contre la réduction des gaz à effet de serre, au contraire. Ce sur quoi on se bat avant tout, c'est la façon d'y arriver. « Oui, il faut agir, dit Michael Cloghesy, mais il faut aussi tenir compte du contexte économique du Canada et de la compétitivité de nos entreprises. »

Ainsi, au lieu des objectifs « irréalistes » de Kyoto, on préfère la mise en place d'infrastructures qui permettraient de

développer des technologies vertes. « Ce serait une solution bien plus réaliste et on doit aussi noter que plusieurs secteurs industriels ont déjà atteint leur cible grâce à la mise en place des mesures d'efficacité énergétique. »

An advertisement for professional training at the secondary level. The background is light green. At the top left, the text reads "LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE" in bold, followed by "une voie d'avenir pour toi!" in a script font. Below this is a photo of a person in a hard hat working with machinery. To the right, it says "200 centres de formation professionnelle" above a photo of a person in a hard hat looking up. At the bottom left, it says "Des commissions scolaires qui ont à cœur le développement économique et social du Québec" above a photo of two people in a workshop. At the bottom right is the logo of "La Fédération des commissions scolaires du Québec" (a red apple) and the slogan "LE GOÛT DU PUBLIC" in white on a red background.

A beaver is the central figure, shown from the chest up. It has brown fur and is looking upwards and to the right with a slight smile, showing its two prominent front teeth. It is holding a tall, slender flute glass filled with a golden, bubbly liquid, likely champagne. The background is a dark, out-of-focus bokeh of warm, orange and red lights, suggesting a festive or celebratory atmosphere.

Les mots
me manquent...

Votre contribution au développement économique du Québec est remarquable.

La vision que vous partagez avec Bell rend le Québec davantage productif et compétitif au sein de l'économie mondiale. En réduisant les distances, en baissant le coût transactionnel et en élargissant la portée des petites entreprises, Bell est fière de contribuer, avec le CPQ, à la croissance économique du Québec.

The Bell logo, consisting of a stylized bell icon above the word "Bell" in a bold, sans-serif font.

Bell



ASSOCIATION MINIÈRE DU QUÉBEC

L'Association minière du Québec contribue activement à la promotion et au développement des ressources minérales du Québec avec une gestion responsable de l'environnement.

Place de la Cité
Tour Belle Cour
2590, boulevard Laurier
Bureau 720
Québec (Québec)
G1V 4M6

Téléphone :
418 657-2016
Télécopieur :
418 657-2154
www.amq-inc.com



*Pour ma formation en SST,
je choisis le Centre patronal!*

Nos services

35 titres de cours offerts :

- à Montréal et en région ou
- en entreprise

**Colloques, séminaires,
rencontres juridiques
et médico-administratives**

Conférences sur demande

Revue *Convergence*

www.centrepatronalsst.qc.ca

FONDÉ À L'INITIATIVE DES
ASSOCIATIONS MEMBRES
DU CPQ, LE CENTRE
REGROUPE MAINTENANT
PLUS DE 90 ASSOCIATIONS
D'EMPLOYEURS !



**CENTRE PATRONAL
DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU
TRAVAIL DU QUÉBEC**

514 842-8401



Le développement durable à l'œuvre

Le Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ), qui regroupe au-delà de 180 entreprises et associations sectorielles, a été créé en 1992 à l'instigation du Conseil du patronat du Québec (CPQ) afin de répondre aux besoins des entreprises de faire entendre leur voix de façon unifiée et cohérente et de coordonner leurs actions en matière d'environnement.

Sa mission est de promouvoir, auprès des gouvernements et autres intervenants, les préoccupations et la contribution des entreprises en matière d'environnement dans un contexte de développement durable.

640, rue Saint-Paul Ouest, bureau 206, Montréal (Québec) H3C 1L9
Téléphone : 514 393-1122 • Télécopieur : 514 393-1146
www.cpeq.qc.ca

CPEQ

CONSEIL PATRONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC
QUEBEC BUSINESS COUNCIL ON THE ENVIRONMENT